

LE SUIVI DES ENFANTS VULNÉRABLES (SEV) EN ÎLE-DE-FRANCE : ÉTAT DES LIEUX

AUTEURS : ELODIE LEBRETON, MATTHIEU HANF, CATHERINE CRENN HEBERT, CLAUDIE MENGUY



INTRODUCTION

QU'EST-CE QU'UN NOUVEAU-NÉ VULNÉRABLE ?

4 groupes d'inclusion retenus en IDF :

- Prématuré < 33 SA
- 33-36 SA < 3ème percentile ou PN <1500 g et ≥ 33 SA (RCIU)
- Anoxie périnatale avec encéphalopathie
- Autre pathologie périnatale susceptible d'altérer le développement

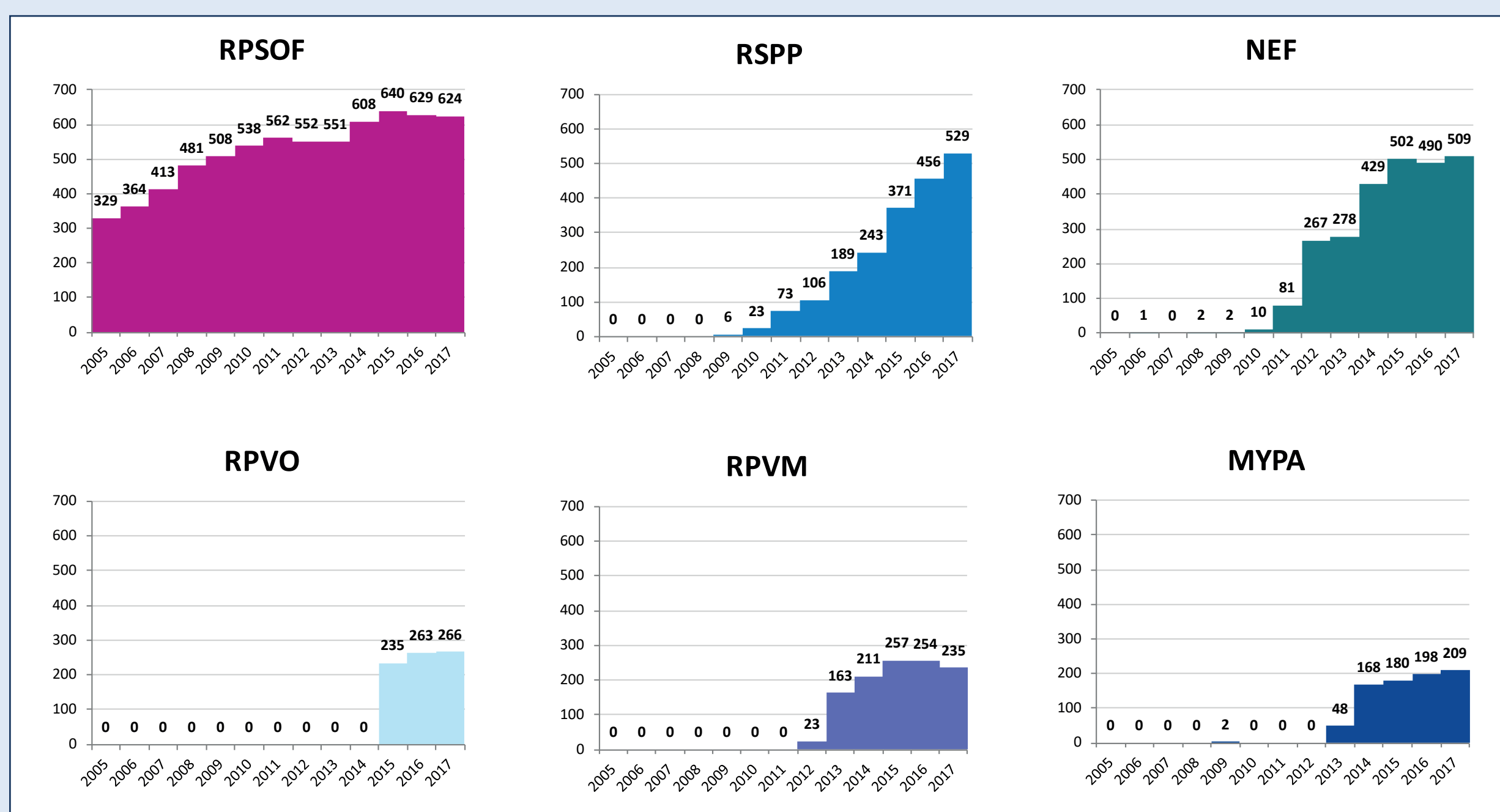
OBJECTIFS DU SUIVI DES ENFANTS VULNÉRABLES :

- Améliorer la qualité de vie des enfants nés vulnérables
- Améliorer la coopération entre les professionnels
- Evaluer l'offre, les besoins de soins et les pratiques professionnelles en fournissant des données épidémiologiques

HISTORIQUE DE LA MISE EN PLACE EN IDF :

- Depuis 2004 par le Réseau Pédiatrique du Sud-Ouest Francilien (RPSOF)
- Extension régionale progressive
- En 2015, l'ensemble de l'IDF est couvert

Evolution des inclusions des < 33 SA et RCIU par réseau selon l'année de naissance :



LE DISPOSITIF :

- Suivi par un « Médecin Pilote »
- Jusqu'à l'âge de 7 ans (9 visites médicales obligatoires)
- Dossier informatique partagé nommé HYGIE SEV

PRS 2 ÎLE-DE-FRANCE (2018 – 2022)

2 OBJECTIFS FORMALISÉS À ATTEINDRE CONCERNANT HYGIE SEV :

- Taux d'inclusion de 90% des <33 SA et 70% des RCIU
- Taux de suivi à 2 ans de 80% et à 5 ans de 50%.

NOUVEAU-NÉS ÉLIGIBLES AU SUIVI

MÉTHODE D'ESTIMATION :

- Calculé à partir du PMSI 2017
- Enfants sortis vivants du séjour de naissance
- Domiciliés en IDF
- Uniquement pour les 2 groupes d'inclusion : < 33 SA et RCIU

2991 ENFANTS ÉLIGIBLES EN 2017
 ↓
 2379 enfants < 33 SA éligibles 612 enfants RCIU éligibles

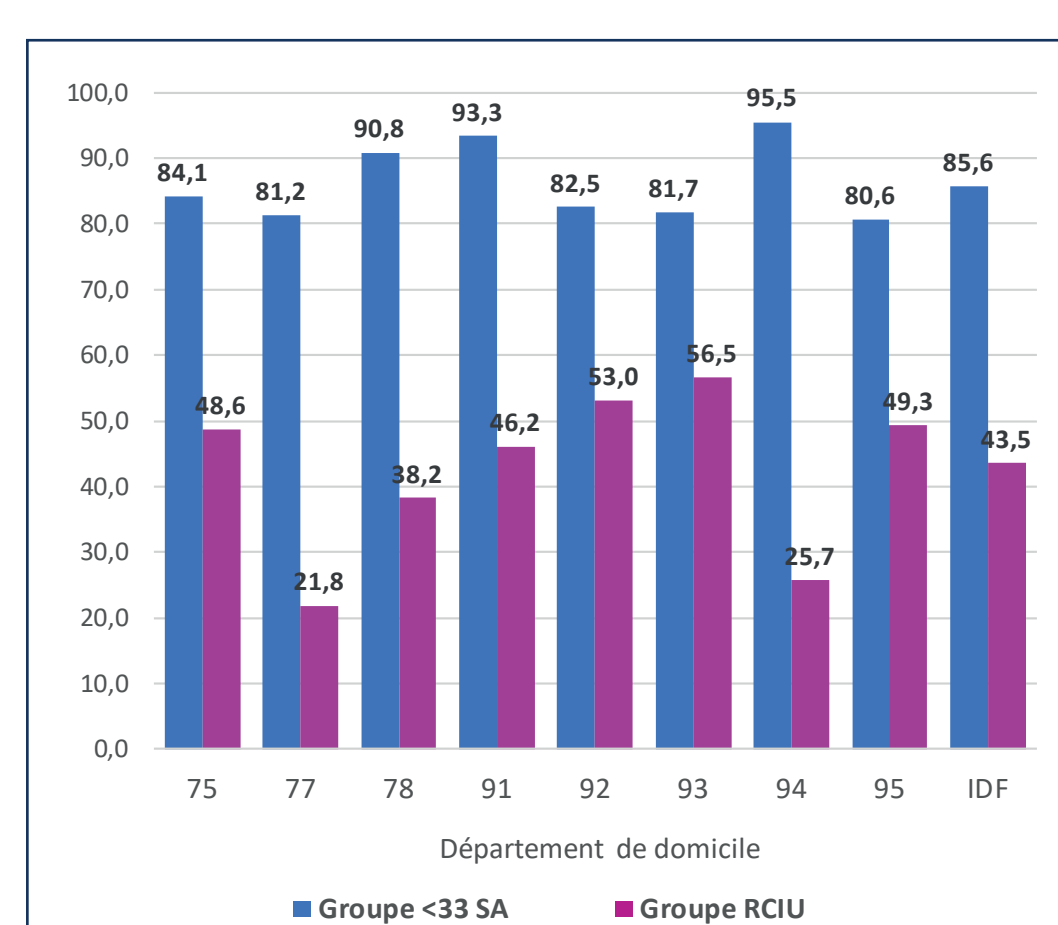
TAUX D'INCLUSION DANS HYGIE SEV

MÉTHODE :

- Enfants inclus en 2017 dans HYGIE-SEV
- Rapportés aux nouveau-nés éligibles du PMSI 2017
- Par lieu de domicile (en IDF)
- Uniquement pour les 2 groupes d'inclusion : < 33 SA et RCIU

En 2017, 2217 inclusions de < 33 SA et de RCIU :

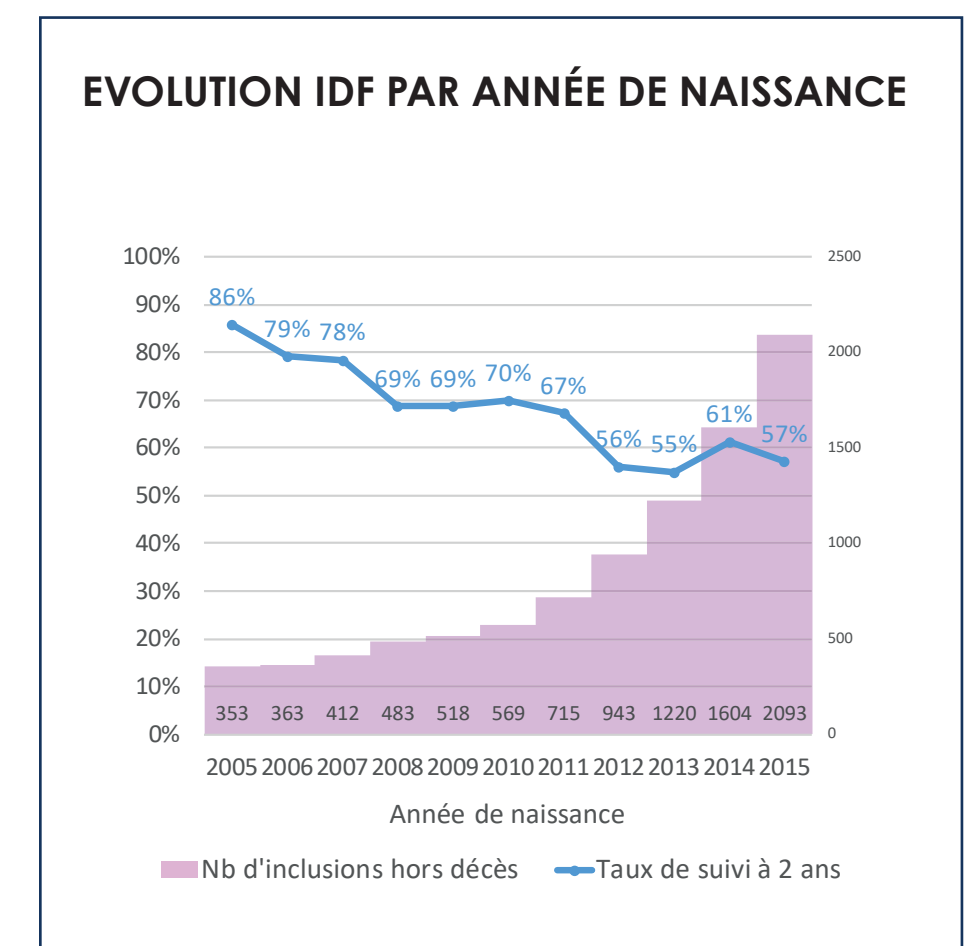
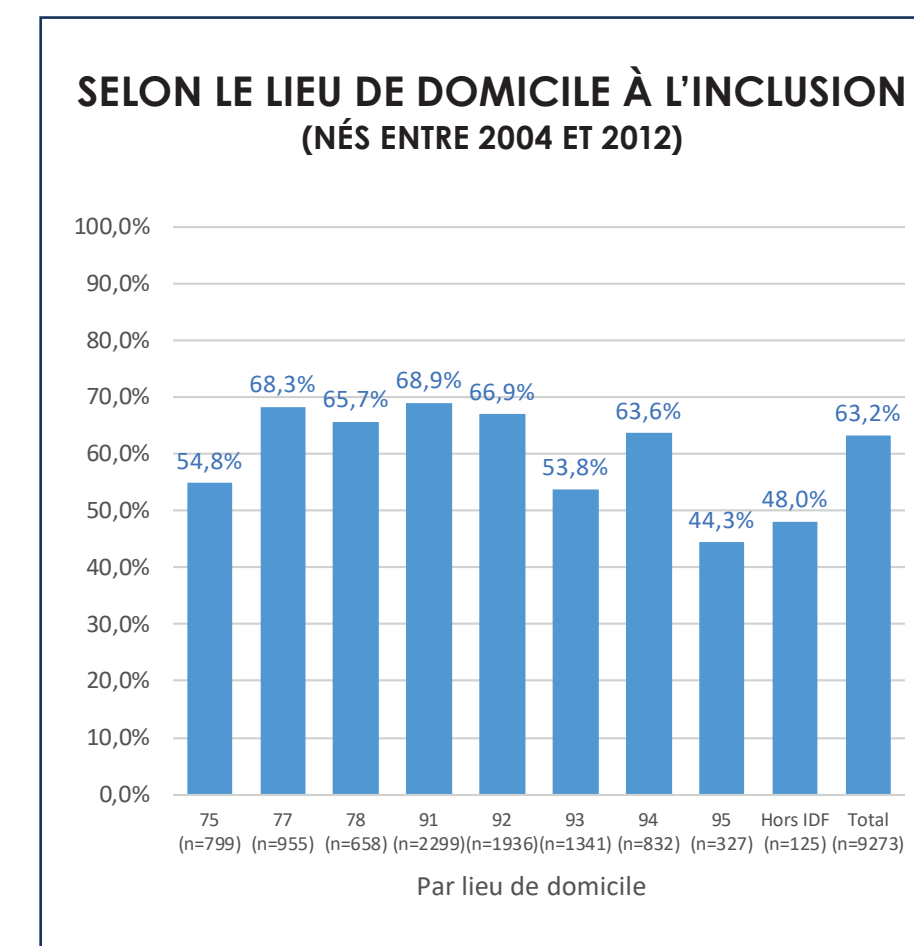
- 86% des < 33 SA inclus dans SEV
- 44% des RCIU inclus dans SEV



TAUX DE SUIVI À 2 ANS

MÉTHODE :

- Enfants avec une visite à 2 ans réalisée et clôturée sur HYGIE SEV
- Rapportés aux enfants inclus au SEV et nés entre 2004 et 2015 (exclusion des enfants décédés ou avec un changement de suivi avant 2 ans de vie)
- Uniquement pour les 2 groupes d'inclusion : < 33 SA et RCIU

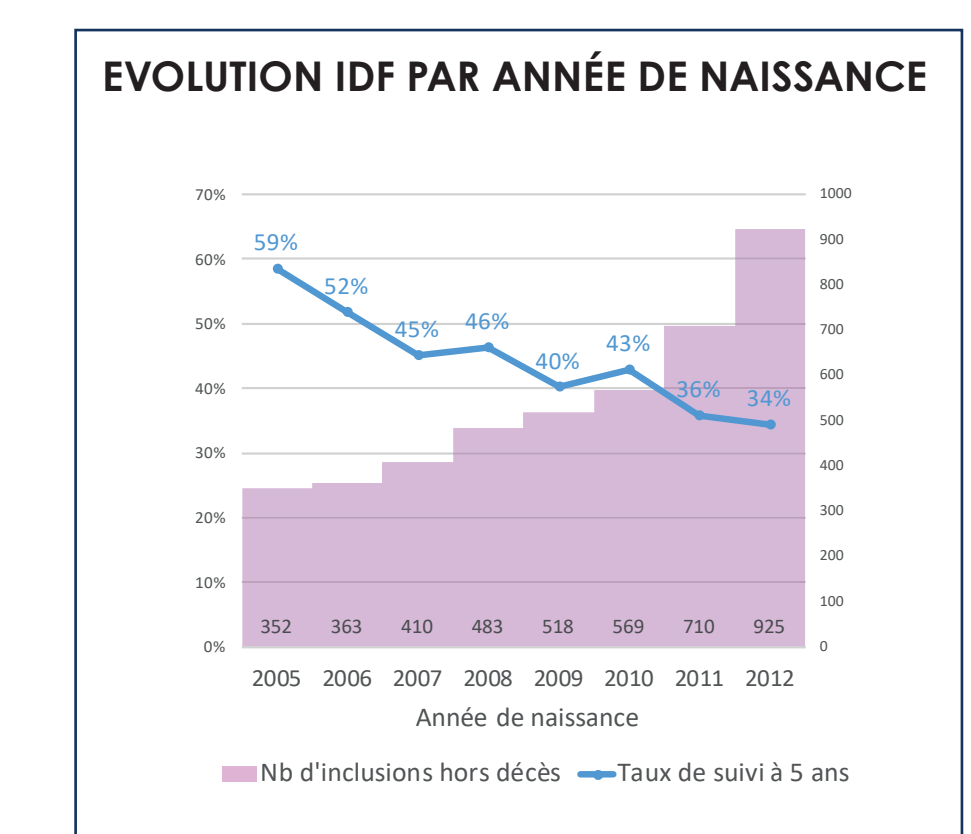
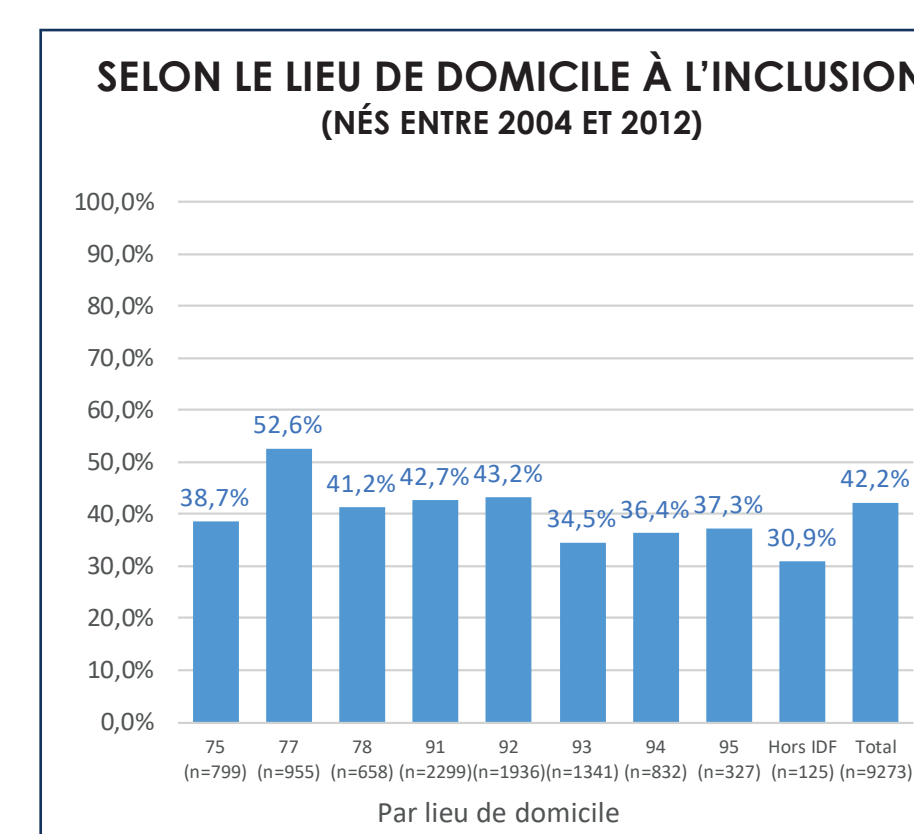


Taux de suivi à 2 ans de 57% pour les enfants nés en 2015
 Stable depuis 4 ans, suite à une importante diminution
 Disparités selon le lieu de domicile (taux + faibles dans le 75, 93 et 95)

TAUX DE SUIVI À 5 ANS

MÉTHODE :

- Enfants avec une visite à 5 ans réalisée et clôturée sur HYGIE SEV
- Rapportés aux enfants inclus au SEV et nés entre 2004 et 2012 (exclusion des enfants décédés ou avec un changement de suivi avant 5 ans de vie)
- Uniquement pour les 2 groupes d'inclusion : < 33 SA et RCIU



Taux de suivi à 5 ans de 34% pour les enfants nés en 2012
 Objectif PRS 2 de 50% atteint pour les enfants domiciliés dans le 77

CONCLUSION PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DU PRS 2

OBJECTIFS PRS 2	TAUX ACTUEL SEV
90% des <33 SA inclus	86%
70% des RCIU inclus	44%
80% de suivi à 2 ans	57%
50% de suivi à 5 ans	34%

LIMITES DE CETTE ÉTUDE

- Volume des visites réalisées par les médecins pilotes, mais visites non renseignées ou non clôturées dans HYGIE SEV ?
- Chaînage impossible du parcours hospitalier du nouveau-né dans le PMSI pour l'ensemble des nouveau-nés → pas d'information du dernier lieu d'hospitalisation avant retour à domicile pour tous les enfants → choix de calculer le taux d'inclusion par département de domicile et pas de prise en compte de décès survenus après un transfert suite à un séjour de naissance → sur-estimation possible du nombre de nouveau-nés éligibles à partir du PMSI